

---

# NON AU LICENCIEMENT DE FRANTZ !

---



**Frantz TURLEPIN, ouvrier de Mécanique B en tournée B dans le secteur ATS, est convoqué à un entretien en vue d'un licenciement, lundi 3 juillet à 15h30.**

**Nous appelons les salariés à débrayer lundi 3 à partir de 15h, pour dénoncer la politique de sanctions, et les pressions qui sont mises sur l'ensemble des salariés.**

Frantz a 50 ans, 22 ans d'ancienneté et 6 enfants à charge. Auparavant il travaillait notamment en Mécanique D, en tant que cariste. Beaucoup d'entre nous le connaissent et l'apprécient.

Frantz est en mise à pied conservatoire depuis mercredi 21 juin à 17h. La direction a envoyé des agents de la sécurité générale à son poste de travail, pour lui notifier qu'il était renvoyé chez lui immédiatement, et qu'il devait attendre d'être convoqué à un entretien disciplinaire.

### ***De quoi l'accuse la direction ? On se le demande encore !***

Le dossier de la direction est vide. Mais elle n'hésite pas à lancer une accusation bidon et surtout mensongère contre Frantz, suite à une discussion entre lui et un autre salarié. Le seul objectif de la direction, c'est de se débarrasser de Frantz.

- Depuis quelques années Frantz fait l'objet d'une surveillance de tous les instants, quitte à noter le moindre de ses faits et gestes, comme la direction l'a fait en début d'année pour le sanctionner de 10 jours de mise à pied en février.
- La direction cherche à faire croire que Frantz n'est pas reconnu travailleur handicapé, pour le faire passer pour un menteur auprès de ses collègues de travail.
- La direction le met sur un poste avec très peu de travail, pour le faire passer pour un ouvrier qui ne veut pas travailler. En janvier dernier, il avait encore alerté par courrier la direction de Mécanique sur les problèmes liés à sa situation professionnelle, et sur la non-reconnaissance de ses compétences. Aucune réponse écrite ne lui a été apportée !
- La direction a mis 5 ½ mois pour lui restituer son Caces, alors qu'il avait réussi son recyclage.
- Le jour de sa mise à pied le 21 juin, Frantz a reçu un courrier de la direction : elle contestait ses arrêts maladie, pourtant délivrés par son médecin traitant et liés à ses problèmes de santé.

**Tous ces agissements s'apparentent à du harcèlement psychologique pour le faire craquer. C'est totalement injuste !**

Frantz n'est pas un cas isolé. Pour la direction, tous les moyens sont bons pour se débarrasser des salariés, abimés par le travail, qui ne correspondent plus aux critères de rentabilité du patron.

La seule façon de s'opposer à ces attaques, qui touchent autant aux conditions de travail qu'à la façon dont la direction se comporte avec nous, est d'être solidaires les uns des autres, de ne pas se laisser diviser.

## **ON NE DOIT PAS LAISSER FAIRE !**

### **MONTRONS NOTRE SOLIDARITÉ AVEC FRANTZ LUNDI PROCHAIN !**